

## **UNIS POUR LE PIRE**

### **Plaidoyer contre le mariage des jeunes filles en Inde**

Rekha, elle s'appelle Rekha, elle a 11 ans. Elle vit dans une région reculée du Bengale où le taux d'alphabétisation des femmes est très faible. Aujourd'hui, elle est la honte de sa famille. A-t-elle commis un acte répréhensible ? A-t-elle commis un délit ? A-t-elle commis un crime ? Non, rien de tout cela Mesdames et Messieurs : elle a seulement eu le courage de dire NON. Non à un mariage forcé, préparé et surtout prématuré. Elle a osé dire non à cette coutume ancestrale qui veut que l'on marie les filles très tôt. Pour la punir de son refus elle a été privée de nourriture et d'eau durant des jours, mais elle a eu la force de résister.

Comme elle, des milliers de fillettes des régions rurales de l'Inde sont dès leur plus jeune âge promises à ce triste sort. Elles sont d'ailleurs considérées comme un fardeau. Quand une fille naît, c'est une mauvaise nouvelle. Oui, c'est triste de se sentir coupable d'être une fille. On ne peut que se révolter en évoquant de telles conceptions de la famille. Qu'en est-il de l'amour que les parents sont censés accorder à leurs enfants ?

Pourquoi de telles pratiques subsistent –elles encore en ce XXIème siècle ?

La raison principale est par-dessus tout économique: une fillette mariée, est une bouche de moins à nourrir et c'est important quand on est dans la misère! Les parents d'ailleurs ne s'en cachent pas. Une mère de famille explique ainsi la situation : « dès que j'aurai réuni ou emprunté assez d'argent pour la dot, Radja, ma fille, qui va avoir 10 ans sera mariée comme ses sœurs avant elle ».

Ainsi ces fillettes sont en quelque sorte livrées à leur future belle famille sans aucune considération sentimentale. Privées de leur enfance, elles n'ont ni la maturité ni le discernement suffisant pour accepter et comprendre un tel engagement. Elles seront exploitées ; elles seront contraintes d'exécuter toutes les corvées et les tâches domestiques. Elles deviendront de véritables esclaves et le pire de tout c'est qu'elles seront battues par le mari ou les beaux-parents si leur besogne n'est pas suffisamment bien exécutée. Certaines n'ont pas la force ni le courage de supporter cette misérable vie : elles en arrivent à la solution la pire qui soit : le suicide. C'est honteux pour des enfants innocentes et nous dirons même criminel de les pousser à cette extrémité.

Certes, Mesdames et Messieurs, les familles de ces jeunes filles sont extrêmement pauvres et connaissent de grandes difficultés pour survivre mais cela ne peut en aucun cas constituer une circonstance atténuante concernant cette pratique d'un autre âge. D'ailleurs en Inde une loi votée en 1929 intitulée « child marriages Restraint Act » place l'âge minimum du mariage à 21 ans pour les garçons et 18 ans pour les filles. Malgré l'évolution des mœurs et l'adoption d'une loi d'interdiction, la tradition des mariages d'enfants continue d'être pratiquée. On dénombre encore aujourd'hui plus de 47 % de femmes indiennes qui se marient avant l'âge de 18 ans. L'Inde interdit donc légalement le mariage des enfants ! Mais combien de contrevenants à la loi ont été poursuivis en justice ? En 2013 seules 11 personnes ! Je dis bien seulement 11 personnes condamnées sur des milliers de cas avérés ! Quand nous disons condamnées il s'agit seulement d'une simple amende et les parents sont laissés en liberté.

Or, d'après la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, article 16, alinéa 2 : "Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux."

Donc qui a le droit de décider ainsi du sort de ces enfants ? Qui a le droit de choisir leur destin ? Qui a le droit de les priver d'éducation ? Qui a le droit enfin de les contraindre à cette vie dont elles ne veulent pas ? Personne bien sûr allez-vous me répondre. En agissant ainsi ces familles détruisent leurs espoirs, leurs rêves, leur envie d'apprendre et surtout leur liberté de choisir leur propre vie. En effet, les enfants mariés contre leur volonté, peuvent subir un traumatisme mental et physique qui met en danger leur développement. Comment voulez-vous qu'un adulte puisse se construire sur de telles bases ?

Voici les faits, Mesdames et Messieurs ! Une telle situation peut-elle perdurer dans un monde où on met en évidence les droits de l'homme et les droits des enfants ? Nous nous permettons d'insister car ne plus ignorer ce problème, c'est déjà commencer à agir.

C'est pourquoi un peu partout en Inde une lueur d'espoir semble se dessiner.

Revenons pour étayer cela au cas de Rekha, la petite fille qui a osé dire Non. Sa vie a basculé lorsque le National Child Labour Project (NCLP) qui, en collaboration avec l'Unicef, lutte contre le travail des enfants, propose la scolarisation de Rekha en échange d'une compensation financière. Si Rekha est scolarisée, ses parents seront dédommagés du manque à gagner. Rappelons qu'en Inde l'école est obligatoire de 6 à 14 ans, mais la loi n'est pas appliquée car 12 millions d'enfants la désertent pour travailler. Il est bon de préciser qu'en

plus avant de les marier dès leur plus jeune âge on les oblige auparavant à exécuter des travaux très pénibles.

Donc à la suite de l'intervention des fonctionnaires du NCLP, Rekha vient tous les jours en classe. Elle y apprend que les enfants ont des droits, que leurs parents ne peuvent pas faire d'eux ce qu'ils souhaitent. « Je suis fascinée, dit-elle, par l'idée que nous avons le droit de décider de nos vies, que nos parents ne peuvent pas nous forcer à prendre des décisions »

Cependant tout bascule un soir: alors qu'elle n'a que 11 ans, ses parents lui suggèrent de trouver un époux. Ayant assisté au calvaire de sa sœur qui, à douze ans, est déjà mariée et a donné naissance à quatre enfants mort-nés, Rekha est terrorisée par l'idée du mariage. Imaginez-vous un instant, Mesdames et Messieurs, ce que Rekha a pu ressentir. Elle venait d'obtenir l'accès à l'éducation qu'elle avait toujours désirée et ce soir-là, on l'a obligée à tout abandonner pour la marier de force sans même lui demander son avis. C'est tout simplement scandaleux et révoltant! Oui révoltant! Et la révolte, c'est ce que Rekha a choisi!

Alors, lors d'un spectacle d'école auquel assiste la Ministre du Travail du Bengale, Rekha explique au public les vertus de l'éducation puis évoque son histoire, celle de sa sœur et son refus du mariage. Ce discours trouve un écho exceptionnel auprès des journalistes locaux qui s'emparent du phénomène. Pourtant, à la maison, la mère de Rekha s'en prend violemment à sa fille en lui interdisant de retourner à l'école et en la privant de nourriture.

Courageuse, Rekha persiste et ne se laisse pas abattre. Avec une poignée de jeunes filles aussi brave et résolue qu'elle, Rekha va de village en village pour raconter son parcours et essayer de changer le cours de l'histoire. Mais elle n'est pas seule à s'engager dans cette lutte : de nombreuses organisations s'efforcent d'apporter des solutions à ce douloureux problème.

Nous l'avons vu pour Rekha cette émancipation passe avant tout par la scolarisation. Grâce à l'UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'Enfance) de nombreuses écoles ont vu le jour dans des zones rurales reculées.

Un autre organisme, le PADEM (programme d'Aide et de Développement destiné aux Enfants du Monde) s'est penché sur ce problème. Ainsi en juillet 2015, à Kiru dans la province du Rajasthan, au nord-ouest de l'Inde, le PADEM inaugurerait en présence des autorités un pensionnat permettant de scolariser 75 jeunes filles tous les ans, leur évitant ainsi d'être mariées selon la coutume locale.

Mais ce n'est pas tout : l'AIPE (Aide Internationale Pour l'Enfance) s'emploie à sensibiliser les familles. C'est un travail de longue haleine qui a permis de faire diminuer le nombre de mariages forcés.

Il semblerait donc qu'une prise de conscience ait vu peu à peu le jour. Si les multiples actions menées par les différents organismes ont permis de sauver des centaines de fillettes de leur condition le combat est loin d'être gagné. Il reste encore un long chemin à parcourir avant que la persistance des coutumes vieilles de plusieurs siècles soit enfin abolie.

Si notre modeste plaidoyer contre cette coutume barbare a pu toucher votre cœur, notre but aura été atteint. Nous-mêmes, qui sommes des jeunes filles libres de nous exprimer, d'avoir une éducation, de choisir notre propre destin, ne pouvons que défendre la cause de ces enfants sacrifiées au nom d'une pratique honteuse et révoltante !